

ENJEUX ET FORMES DE LA PATRIMONIALISATION DES MEMOIRES DES MIGRATIONS EN FRANCE

Alain BATTEGAY, Sociologue CNRS-Lames Aix-en-Provence

Titre large qui permet plusieurs interprétations, temps limité.

Je voudrais plus précisément et dans le temps imparti, proposer une **contribution à la question des devenirs patrimoniaux et publics des mémoires des migrations en France**, à partir de réflexions qui tentent d'articuler des perspectives du « dedans » proches d'expériences passées et en cours, et d' « en haut », à hauteur de mouvements de mémoires qui travaillent les manières contemporaines de faire société.

Je voudrais revenir d'abord sur le titre et sur les termes de cette journée d'étude qui porte sur « collecte archives, valorisation des mémoires des migrations »

Valorisation des mémoires des migrations. Au bénéfice de qui et de quoi ?

-Au bénéfice du bien vivre ensemble, certes mais plus précisément

- Au bénéfice des migrants porteurs de mémoires eux mêmes et en même temps à celui des gestionnaires et intervenants sur ces quartiers ?

-Au bénéfice de la connaissance de l'histoire ?

-Au bénéfice de cette ambition de l'inscription des mémoires des migrations dans le récit national, ce qui est une ambition de reconnaissance bien sympathique, mais à quelles conditions est-elle soutenable et crédible? Cela dépend sans doute en partie de comment se fait la collecte, le traitement, la valorisation elle-même de ces mémoires...

La collecte des archives des migrations. Question de compétence, mais aussi de méthode et d'orientation. En quoi cette activité se distingue de la cueillette des mémoires dont parlait l'action socio-culturelle il y a quelques années, le grand récit historique étant déjà balisé, à la fois par des études historiques et par la perspective d'intégration qui a longtemps orienté les problématiques historiques, et qui continue dans la pratique à être non-inclusive?

Peut-être est-il temps de considérer que les mémoires des migrations ne se cueillent pas mais, pour le moins, qu'elles se recueillent même si elles sont sollicitées, et qu'elles s'accueillent. Ce qui fait de la collecte des mémoires des migrations et des quartiers peut devenir un travail de mémoire, ce n'est pas seulement un travail méthodique de collecte et de recueil, nécessaire, mais aussi et surtout un travail d'hospitalité, un travail sur les conditions d'hospitalité, -non seulement des porteurs de mémoires et des contributeurs, c'est le minimum syndical-, mais de ces mémoires elles-mêmes.

Soigner le recueil, soigner l'accueil, et aussi et surtout, soigner l'accueil du recueil de ces mémoires et archives. Soigner leurs devenirs patrimoniaux autant que leurs devenirs publics.

Peut-être est-il temps aussi de considérer que le couple mémoire-identité n'est pas le seul axe problématique des dispositifs d'accueil et de recueil des mémoires et des histoires des immigrations et des quartiers, qui a longtemps été développé dans les politiques du patrimoine et de la mémoire à l'échelle du territoire, à l'échelle des identités locales, des identités des villes, des quartiers, et pas seulement des identités des migrations.

On peut considérer aujourd'hui que d'autres axes méritent d'être explorés :

- autour des liens mémoires-altérités,
- autour des croisements d'histoires et de mémoires qui font considérer « les lieux de mémoires » comme des lieux à histoires et à mémoires multiples, et la mémoire comme une mémoire plurielle
- autours de conflits de mémoire, qui ne peuvent être lus sous la seule figure de la concurrence des victimes, ou sous la seule figure du « postcolonial », même si la dimension postcoloniale mérite à être connue et reconnue.

Comment penser ces problématiques de la mémoire à l'épreuve des processus de patrimonialisation ? Quel peut-être le devenir patrimonial de ces mémoires sollicitées, recueillies et accueillies ?

Quel peuvent être les devenirs publics de ces mémoires de migrations et des quartiers, en terme de dialogue public, de formes et d'espaces de publication ? L'art et la part du numérique (pas seulement l'art des artistes du numérique d'ailleurs) ne peuvent pas ici être oubliés ou négligés. Ils proposent des contributions improbables, qui ne sont pas dans le champ des compétences institutionnelles ni des institutions patrimoniales, ni dans celui des politiques de la ville et ils viennent abonder, à leur manière, la visibilité des mémoires et de l'histoire des migrations de manière ouverte, mais aussi sélective et orientée. Même s'ils ne sont pas les seuls acteurs, il convient de compter avec le numérique pour explorer les devenirs publics et patrimoniaux des mémoires de migrations et des quartiers.

Nous n'en sommes, sur ces questions, sans doute pas encore à la co-production, peut-être seulement à l'élaboration de démarches et de protocoles de recueil et d'accueil, et d'accueil des recueils, qui restent à définir.

Je voudrais évoquer rapidement ce champ d'expériences composites autour des mémoires de migrations à partir de trois thèmes de questionnement qui concerne leur devenir patrimonial ainsi que leur devenir public : la question de la grandeur, celle de la reconnaissance, celle de leurs devenir et des modes opératoires.

Grandeur.

L'ambition, si ce n'est la promesse de reconnaissance, par inscription de petits récits locaux des immigrations et des quartiers, qui peuvent être lues sous une pluralité de perspectives, dans le grand récit national est-elle soutenable ?

- Le pari du passage de petits chantiers somme toute marginaux à de grands chantiers impliquant l'Etat s'entend dans les initiatives récentes, (Ministère de la ville, commission interministérielle) qui concernent en partie les mémoires des quartiers, les mémoires des migrations, et d'autres sujets encore, pour lesquels les mémoires des migrations apparaissent comme un levier.

Un levier ou un appui ?

Un levier qui offre des prises à un travail de « mise en mouvement » ou un appui à un travail d'affichage temporaire ?

-S'agit-il d'une opération de collecte de « miettes » de mémoires des migrations et d'histoires locales, de « miettes » d'histoires et de mémoires dont on connaît déjà le grand récit historique dans lequel elles s'insèrent ?

La question reste, à mon avis, en suspens.

Plusieurs critiques ou réserves ou interrogations par rapport aux différents rapports en cours- et on a reproché au rapport Blanchard, à la fois d'opérer de « haut en bas », et de manquer de considération pour les travaux déjà réalisés, les archives (Annie Fourcaut et Thibault Tellier), pour le patrimoine, pour la participation des habitants...

On pourrait également signaler un manque d'outil qui, certes peuvent aussi se construire, mais qui manquent à l'inventaire des savoir-faire des administrations, des organismes, des institutions chargées ou impliquées dans le travail de mémoire depuis plusieurs années, au moins un quart de siècle. Ces institutions, ces administrations ont-elles la mémoire de leur propre action dans ce travail de mémoire ? Les institutions chargées des actions « mémoires des quartiers et des migrations » depuis une quinzaine d'années ont-elles la mémoire de leurs approches en la matière, des dispositifs mis en place, des participants et des partenaires, des objets produits, des trajets de ces « actions mémorielles », heurs et malheurs?

-Dispose-t-on d'un « qu'en savons-nous à propos des mémoires des migrations » qui permettent d'identifier les limites actuelles de nos connaissances, sur l'histoire et les mémoires des migrations?

- Dispose-t-on aujourd'hui d'un diagnostic patrimonial ou d'un repérage des ressources de patrimonialisation des quartiers qui soit suffisamment bien fait pour ne pas se contenter d'un inventaire des bâtiments remarquables dans les quartiers, mais fasse droit également à ce qui fait patrimoine au regard des populations concernées, ou de collectifs en constitution, en émergence en définition sachant que ces collectifs aux contours flous se refabriquent aussi en marchant ?

Connaissance-Reconnaissance

-La seconde question porte sur la Reconnaissance et concerne la promesse implicite ou explicite que les mémoires des migrations qui seraient un enjeu de reconnaissance. Cette promesse est-elle crédible ? Ne risque-t-elle pas de ne pas pouvoir faire face à l'accusation de publicité mensongère ?

Plusieurs points méritent peut-être d'être soulignés ici.

Je ne suis pas sur que ce soit « l'ensemble des histoires locales qui fasse l'histoire nationale des immigrations », et encore moins que les collectes locales permettent d'inscrire dans le récit national la part des migrations dans la fabrique d'une histoire commune. Sauf à considérer le récit national comme une catégorie large, faisant référence à l'histoire des nations en train de se vivre et de s'écrire. L'histoire nationale, comme l'écrit Joutard est une histoire-mémoire plutôt qu'une histoire dégagée de ses aspects mémoriels. Et encore faut-il prendre en compte le fait que cette histoire-mémoire n'est pas seulement gérée politiquement, elle l'est institutionnellement, par le Ministère des armées et ses lieux de mémoire nationaux aussi, et pas seulement pas le ministère de la Culture ou de la Ville. L'histoire-mémoire nationale n'est pas seulement la somme des histoires et des mémoires locales, et ce qui est désigné comme le récit national connaît des versions dont la force

institutionnelle ne peut être négligée.

Un autre point concerne la connaissance des histoires et mémoires des migrations, la manière dont cette connaissance est distribuée, l'intelligence collective des migrations et des quartiers : bref, le lien connaissance-reconnaissance.

Certes l'histoire et les historiens sont indispensables, mais la vérité historique qu'ils restituent à partir des sources écrites et orales n'a pas le monopole de la compréhension du passé, ni de la manière dont le passé travaille le présent, ni de ce que la mémoire peut faire au présent. L'histoire des historiens n'est peut-être pas le fin mot de la compréhension du passé dans le présent.

D'un côté d'autres disciplines peuvent en effet proposer des fenêtres de compréhension, des éclairages raisonnés, sur ces situations et ses objets, qui ne s'ordonnent pas tous au travail de l'historien, indispensable. Et d'un autre côté, il s'agit de tenir compte que la mémoire publique n'est pas faite que de savoirs académiques. Le dialogue de ces savoirs avec le public, avec les publics, et pas seulement avec le politique, s'inscrit-il à l'agenda de ces disciplines.

Le chemin, les chemins, qui vont de la connaissance à la reconnaissance sont ainsi fait d'épreuves dans des passages au public et par le public, marquées aussi par des croisements et des interférences de mémoires et de patrimoines, et par des passages du public au politique dont il n'est pas garanti qu'ils suivent les voies des ambitions initiales.

Devenirs et modes opératoires.

- Comment passer d'actions mémorielles fugaces et temporaires aux chantiers du devenir patrimonial des mémoires des migrations ?

- Toute entreprise de patrimonialisation des histoires et des mémoires, celle des quartiers, celle des migrations pose la question du type de connaissances engagées.

Quelle politique de la connaissance est ici engagée, au-delà des rapports entre historiens et autres sciences sociales ? Dans les rapports entre sciences humaines et la société. Quels genres de dialogues peuvent se nouer ?

C'est toute l'architecture de l'histoire-mémoire des migrations qui est ici engagée. Non pas seulement le face à face des sciences humaines avec les « migrants » qui constitueraient leur objet, mais les multiples dialogues engagés avec des publics et des associations, qu'ils convient peut-être de créditer d'une force instituante.

La capacité d'initiatives des uns et des autres est décisive et c'est dans la mise en œuvre des multiples partenariats et co-productions que se négocient aussi les sens de cette histoire mémoire en train de s'élaborer.

C'est précisément là que se pose la question des grandeurs inégales accordées aux uns et aux autres, et que le chantier de la collecte rencontre, dès sa mise en œuvre, les enjeux de sa valorisation.